Ecole maternelle GAILLON
Rue de GAILLON
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
0169148606

PROCES VERBAL

COMPTE RENDU du Conseil d'école

Vendredi 20 Octobre 2017 de 18h00 à 20h00

PARTICIPANTS :

Maire: Mr Georges JOUBERT
Maire adjoint : Mr Géry MACHUT
Coordinatrice du service petite enfance : Mme Roxane MAROUZE
Responsable périscolaire : Mme Charlotte MELCION
Représentants de parents d'élèves : Mme Isabelle GOLDSPIEGEL, Mme Karine DUFRESNE, Mme Valérie KAMSU KOM, Mme Delphine HEBTING
Enseignantes : Mme Corinne PILLIS, Mme Catherine GRAVER-GURIB, Mme Sandra BAHIER, Mme Ingrid MEYER, Mme Delphine BRIGE, Mme Aurélie RICHARD
ATSEM : Mme Sylviane MARECHAL

Ordre du jour

VIE ADMINISTRATIVE

1-Présentation des effectifs de l'école et des nouvelles équipes (enseignants et parents d'élèves)

120 élèves sont répartis en 4 classes à ce jour.

Equipe pédagogique

Corinne PILLIS (directrice et enseignante) : PS 28 élèves déchargée le mardi par Mme Aurélie RICHARD
Catherine GRAVER/ Aurélie Richard: PS/GS 30 élèves 5 PS/25 GS
Delphine BRIGE/ Ingrid MEYER : 31 élèves 11MS/20 GS
Sandra BAHIER : MS 31 élèves

les représentants de parents d'élèves (4 titulaires/4 remplaçants)

Mme GOLDSPIEGEL, Mme DUFRESNE, Mme KAMSU KOM, Mme GUIHARD
Mme ZAYETS, Mme HEBTING, Mme VANNEREAU, Mme TAILLIEZ

Les ATSEMS

Lydie BARBIN, Sylviane MARECHAL, Lynda OUAAR, Sabrina GRANDJEAN (départ prévu en janvier, son remplacement est prévu par la mairie)
Un renfort ménage assuré par Elisabeth VERGER depuis la rentrée permet une meilleure organisation du travail et une plus grande disponibilité des ATSEMS auprès des enfants.

Informations parents

Les informations aux parents sont transmises par le biais du cahier de liaison, des affichages, nous veillerons à afficher aussi à la porte du hall d'accueil. Les parents doivent penser à récupérer les cahiers en garderie et les rapporter signés dès que possible.
L'idée d'utilisation d'une application internet du style « pronote » n'est pas envisagé par l'équipe enseignante pour le moment.

2-Vote du règlement intérieur et charte de la laïcité

Les horaires de l'école. Matin : accueil de 8h20 à 8h30, sortie 11h30
Après-midi : accueil de 13h35 à 13h45 et sortie à 16h00.
La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur.
Le règlement intérieur est voté à l'unanimité et sera transmis aux parents.

3- Sécurité dans l'école et aux abords de l'école et plan Vigipirate

Trois exercices d'évacuation incendie sont prévus dans l'année, le premier s'est déroulé le 20 septembre.
Dans le cadre du PPMS (plan particulier de mise en sécurité concernant les risques majeurs), 2 exercices minimum de simulation sont à faire dans l'année. (Dont un exercice PPMS / ATTENTAT déjà réalisé le 10 octobre). Un nouveau document PPMS INTRUSION/ ATTENTAT est à réaliser par l'école et à joindre au PPMS risques majeurs.
Ces exercices se font en partenariat avec la mairie, l'éducation nationale et la gendarmerie dans le cadre du plan Vigipirate.
Mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate : Les parents n'entrent pas dans l'école, pas de transports publics, éviter les attroupements devant l'école, contrôle des entrées et des sorties (parents et personnes extérieures), présence de la police municipale pour la circulation.
Appel à la vigilance de tous en cas de comportements ou objets suspects, ne pas hésiter à signaler.

Les barrières ont été retirées devant l'école par la mairie afin de faciliter le stationnement cependant celui-ci est limité à 10 minutes et sert de dépose-minute. Il est contrôlé régulièrement par la police municipale.
Les parents d'élèves ont soulevé le problème de sécurité face à la mesure d'enlèvement de ces barrières dans le cadre du plan Vigipirate et ont proposé une autre solution pour l'utilisation de ces places (qui auraient pu être réservées aux enseignants de l'école) mais la mairie a refusé la proposition.

QUESTIONS A LA MAIRIE

4-Fonctionnement des services périscolaires : horaires, équipe, projets

Charlotte Melcion en assure la direction. Les animateurs en permanence : Marie (GS), Marion (PS), Axelle (MS), Caroline (MS / GS). D'autres animateurs viennent en renfort aussi tous les jours en fonction des effectifs.
Les horaires d'accueil :
De 7h30 à 8h20 le matin et de 16h00 à 19h00 le soir
Le temps de restauration de 11h30 à 13H45.
Avec le réaménagement des rythmes scolaires et l'arrivée des NAP (nouvelles activités périscolaires) des activités sont proposées aux enfants mais pas imposées au sein de la maternelle.
L'espace de vie est aménagé pour respecter le rythme de chaque enfant.
Sur le temps du midi, il y a 2 services distincts : Les PS mangent à 11h30 puis ils vont ensuite au dortoir, concernant le deuxième service, les derniers enfants sortent de la cantine à 13h00. La question des parents sur la possibilité d'une garderie à l'école le mercredi à 11h30 n'est pas envisageable car le nombre d'enfants ne le justifie pas.
La question du trajet emprunté le mercredi pour aller à l'école Vivier a été évoquée et il respecte la sécurité avec les travaux sur l'avenue Agoutin.

5-Point sur les travaux et aménagement dans l'école (insonorisation, tracés au sol, aménagement sécurité…)

Insonorisation : toutes les classes ont été réalisées l'été dernier plus les toilettes et le hall, le bilan est très positif et les travaux sont très appréciés pour l'amélioration des conditions de travail.
La possibilité d'avoir une photocopieuse couleur a été demandée mais le coût semble être trop conséquent.
Des rideaux occultants pour le dortoir ont été posés avant les grandes vacances.
Un film a été posé sur la vitre de la BCD à la demande du RASED.
Une demande d'installation de stores pour le soleil en cas de forte chaleur a été demandée, elle est à l'étude et son financement fera l'objet d'une dotation supplémentaire.
Une question sur l'approvisionnement des produits entretien et papier essuie main et papier toilettes qui sont parfois en manque à l'école malgré les commandes a été posée, la mairie s'engage à ce que cela ne se reproduise plus.

6 Rythmes scolaires année prochaine

Il y aura une réunion dans l'année entre les acteurs concernés pour décider du passage à 4 jours ou pas, pour la rentrée de septembre 2018.

VIE PEDAGOGIQUE

7 Les axes du projet d'école 2017/2017

Le projet d'école 2015/2018 comporte 3 orientations déclinées sur 3 ans :
- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions à travers les contes (étude de contes traditionnels il y a 2 ans, l'écriture d'un conte l'année dernière, les contes d'ailleurs pour 2017/2018, chaque classe étudiera des histoires sur les différents continents tout au long de l'année avec un fil directeur commun)
- Organiser l'école pour que les enfants apprennent à mieux vivre ensemble
(Travailler sur les aménagements des lieux et des temps interclasses, notamment la cour de récréation, la BCD …) mettre en place des jeux et activités communes avec des règles d'école.
Cette année on prolonge l'action sur le fonctionnement et l'utilisation de la bibliothèque de l'école (fréquentation en demi -groupe classe de la BCD, mise en place d'un prêt de livres, reconduite du festival du livres…)
-Développer la culture artistique des enfants à travers les pratiques artistiques d'ailleurs et la mise en place d'un spectacle de fin d'année alliant la danse, le chant et les arts visuels

8 projets de classe et actions pédagogiques

Un spectacle de Noël se déroulera le lundi 11 Décembre matin à la salle des fêtes de Marolles intitulé Kalinka, petite fille des neiges COMPAGNIE / cicadelle
La chorale de l'école a lieu tous les mercredis matin (participation à la représentation à l'école VIVIER en fin d'année entre tous les enfants des 3 écoles)
La fréquentation des espaces de la commune a lieu le mardi à la salle de danse, le jeudi au Dojo et il y aura aussi des sorties à la médiathèque planifiés dans l'année. Liaison GS/CP : un échange entre les GS et CP reste à définir
Une demi-journée « comme au CP » est aussi envisagée en juin.
Des échanges prévus avec la maternelle Vivier sont aussi à planifier.
Des échanges avec le RPA (résidence pour personnes âgées) sous forme d'ateliers jeux de société fabriqués par les résidents sont aussi programmés sur 4 mercredis matin dans l'année.
Le spectacle du RPA pour les enfants aura lieu le 6 décembre à la résidence.
Nous participerons également à une rencontre sportive organisée par l'USEP nous permettant de nous entrainer aux activités athlétiques courant du mois de mai.
Une sortie de fin d'année dans un zoo sera prévue également en lien avec le projet d'école au printemps (vers avril).
Le spectacle de fin d'année est prévu le samedi 16 juin 2018.

9- <u>APC mission du RASED et rôle d'une AVS</u>

APC (activités pédagogiques complémentaires) : Travail réalisé en petits groupes de besoin de 3 ou 4 enfants qui sont pris en charge tous les mardis et jeudis de 11h30 à 12h15 par les enseignantes avec l'accord des parents.

RASED (réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté) composé d'une psychologue et de deux enseignantes spécialisées

Le RASED intervient sur le temps de l'école en collaboration avec les maîtresses pour des difficultés n'étant pas été résolues en classe. L'année dernière, Il a été soulevé le problème de manque d'un local empêchant l'intervention du RASED sur l'école Gaillon. La mairie a créé plus de confidentialité avec la mise à disposition d'un rideau accordéon pour créer un SAS de confidentialité dans l'espace bibliothèque et également avec la pose de film sur les vitres de La BCD

Cette année la priorité est donnée au cycle 2 selon les axes du gouvernement, il y aura une intervention en fin de GS avant le passage au CP, il y a également des interventions de la psychologue pour des bilans à la demande des enseignants ou des parents. Les maîtresses spécialisées interviennent donc principalement au cycle 2.

AVS : auxiliaire de vie scolaire qui apporte une aide individuelle pour intégrer des enfants avec handicap ou besoin particulier afin de favoriser leur autonomie. Cette aide est à la demande des parents par le biais de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).Deux AVS sont affectées dans l'école à ce jour.

10- <u>Point sur la coopérative scolaire</u>

Solde en début d'année : 314.50 euros

<u>Recettes</u> :

Vente gâteaux juin 2017 : 100,48 euros

A venir :

1er appel de dons (coopérative scolaire) : 1791.50 euros

Don du magasin LIDL : environ 900 euros

<u>Dépenses</u> :

Cotisations OCCE : 220.50 euros

A venir :

USEP : 806 EUROS (participation à la rencontre d'athlétisme en mai)

Une petite participation sera demandée aux parents avant la sortie

Régie d'avance par classe : 150 euros x 4 : 600 euros

Rentrée à venir : vente des photos

Dépense : financement de la sortie de fin d'année

Prochain **Conseil d'école** prévu le **9 mars 2018**

Fait à Marolles en Hurepoix, le 14 novembre 2017

La secrétaire de séance : Sandra BAHIER

La directrice : Corinne PILLIS